

(N^o 64.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SEANCE DU 17 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Antoine Louis Fluc, gardien de 1^{re} classe à la mai- son de force de Gand.

(Voir le N^o 123, session 1845-1846 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le Pétitionnaire est né à Courrendlin (Suisse), le 23 mars 1792, a servi en qualité de deuxième canonier pendant trois ans en France et depuis le 12 mai 1817 jusqu'au 14 octobre 1829, dans un régiment suisse au service des Pays-Bas, il a alors obtenu son congé définitif. Depuis le 1^{er} octobre 1830, il doit à sa bonne conduite et à son intelligence d'être placé en qualité de gardien de 1^{re} classe à la maison de force de Gand. Il a épousé une femme belge.

De l'avis de Monsieur le Gouverneur et des autorités supérieures judiciaires, la demande du sieur Fluc peut être favorablement accueillie.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 15 décembre 1846, l'a prise en considération, à la majorité de 41 suffrages contre 11.

Le Chev. PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.